



5

PLAN DE ZONAGE 1/2500

FORMAT 841*1500

Modification n°1 et Révision simplifiée n°1 approuvées par DCM - 28 juillet 2002
 Révision simplifiée n°2 approuvée par DCM - 26 octobre 2004
 Modification n°2 et Révision simplifiée n°3 approuvées par DCM - 31 juillet 2006
 Modification simplifiée n°4 approuvée par DCM - 27 octobre 2007
 Modification simplifiée n°5 approuvée par DCM - 2 mars 2011
 Modification n°6 approuvée par DCM - 10 août 2011
 Modification n°7 approuvée par DCM - 2 août 2011
 Modification n°8 approuvée par DCM - 12 août 2012
 Modification n°9 approuvée par DCM - 11 mars 2014
 Modification simplifiée n°10 approuvée par DCM - 22 juillet 2014
 Modification simplifiée n°11 approuvée par DCM - 22 juillet 2014
 Modification simplifiée n°12 approuvée par DCM - 4 février 2019
 Modification simplifiée n°13 approuvée par DCM - 23 août 2019
 Modification simplifiée n°14 approuvée par DCM - 11 septembre 2022
 Modification simplifiée n°15 approuvée par DCM - 14 décembre 2022

Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité n°3 approuvée par DCM - 11 septembre 2019
 Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité n°3 approuvée par DCM - 10 novembre 2022

Limites de Zones et Secteurs

- Emplacement réservé
- Espace boisé classé à conserver ou à créer.
- Droit de préemption urbain DCM du 28/04/2006
- Limite de Z.A.D.
- Z.A.C. créée le 18/12/2006

- 1 2 Risque d'inondation
- 3 Risque de mouvement de terrain - Erosion


- Limite d'aléa érosion des sols
- ~~~~~ Secteur de bruit des infrastructures de transport terrestre

Plantations à réaliser

- ★ Sites archéologiques
- ★ Site urbain sensible au regard de l'archéologie
- ★ Tracés Voie Domitienne et ses accès

Eléments de Paysage Identifiés

- Alignements d'arbres
- Canaux
- ★ Grands mas et anciens moulins



Dessin informatif réalisé en C.A.O. D.A.D. par le S.C.P. DESJARDINS Philippe - MONTELS Guy, Géomètres Experts D.P.L.G.
 TECHNICUM SAS Avenue Mirabeau 66100 PERPIGNAN - Tél. 04 68 88 23 41 - Fax. 04 68 88 23 41

Ref. 10093